



Livraison de gaz non demandé

Par **milou87**, le **31/05/2010 à 16:59**

Bonjour,

en septembre 2007 je passe une commande pour une livraison de gaz en citerne la teleconseillere me conseil de prendre un contrat previsionnel .

je lui dit non car je n'en ai besoin que pour la cuisine et l'eau chaude de plus je suis interimaire et je prefere prendre la quantité que je peut payer .

en date du 9 mars 2008 apres je rentre chez moi et je constate que le revendeur de gaz m'a livré sans que je commande sans que je signe un bon de livraison et de plus et rentré chez moi en mon absence alors que sur mon contrat j'ai bien noté PAS DE LIVRAISON EN MON ABSENCE ET REGLEMENT A LA COMMANDE

seulement il mon livré pour 1000€ de gaz cela fait 2 ans que ca dure je me suis deplacer 3 fois a la gendarmerie car soit disant j'aurais signé un contrat previsionnel chose qu'il on affirmé ,et quand la gendarmerie leur demande le contrat par fax c'est bizzare personne ne le trouve .

j'ai fait 2 lettres AR pour qu'il vienne recuper le gaz mais la non plus il ne peut pas il faut que je paye

je doit deménager au 1er juillet et on ma dit que mon proprietaire peut garder ma caution par rapport a cette histoire parcequ'il peut lui demander de payer a ma place .

de plus au mois de mai 2008 je fait installer un ballon d'eau chaude pour les douche et quand je vais voir ma cuve j'ai consommé 50% que pour la cuisine cela fait beaucoup en 3 mois alors que j'en ai utilisé 35 en 1an
que dois je faire ? PAYER